

# ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 25/06/2018 Date de révision: 25/06/2018 Version: 1.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                               |                                               |
|-------------------------------|-----------------------------------------------|
| Forme du produit              | : Substance                                   |
| Nom de la substance           | : ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE |
| Nom chimique                  | : Chlorure de calcium                         |
| N° Index                      | : 017-013-00-2                                |
| N° CE                         | : 233-140-8                                   |
| N° CAS                        | : 10043-52-4                                  |
| Numéro d'enregistrement REACH | : 01-2119494219-28                            |
| Code du produit               | : 20430520                                    |
| Groupe de produits            | : Produit commercial                          |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| Destiné au grand public     |              |
| Catégorie d'usage principal | : Domestique |

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

SODEPAC INTERNATIONAL  
4, avenue industrielle  
59320 Hallennes-lez-Haubourdin - FRANCE  
T + 33 3 20 07 63 43 - F + 33 3 20 07 40 00  
[thierry.letailleur@sodepac.com](mailto:thierry.letailleur@sodepac.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays   | Organisme/Société                                                   | Adresse                                                          | Numéro d'urgence  | Commentaire |
|--------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|
| France | Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy<br>Hôpital Central | 29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny<br>54035 Nancy Cedex | +33 3 83 22 50 50 |             |
| France | ORFILA                                                              |                                                                  | +33 1 45 42 59 59 |             |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, H319  
Catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

|                               |                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mention d'avertissement (CLP) | : Attention                                                                                                                                                                                                                                              |
| Mentions de danger (CLP)      | : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.                                                                                                                                                                                                        |
| Conseils de prudence (CLP)    | : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.<br>P102 - Tenir hors de portée des enfants.<br>P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.<br>P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. |

# ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE  
N° CAS : 10043-52-4  
N° CE : 233-140-8  
N° Index : 017-013-00-2

| Nom                 | Identificateur de produit                                           | %       | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------|---------|-----------------------------------------------------------|
| Chlorure de Calcium | (N° CAS) 10043-52-4<br>(N° CE) 233-140-8<br>(N° Index) 017-013-00-2 | 74 - 82 | Eye Irrit. 2, H319                                        |

Textes des phrases H: voir section 16.

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais.  
Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau/....  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Ne constitue pas en principe un mode d'exposition dominant.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.  
Symptômes/effets après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.  
Symptômes/effets après contact oculaire : Rougeurs, douleur.  
Symptômes/effets après ingestion : Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque à la suite d'une ingestion du produit.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

# ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Autres informations : Non combustible.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Conserver dans un endroit sec et frais.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile. Lunettes de sécurité.

##### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants

##### Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

##### Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

##### Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

##### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



##### Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Apparence : Paillettes.

# ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

|                                                        |                            |
|--------------------------------------------------------|----------------------------|
| Couleur                                                | : blanc.                   |
| Odeur                                                  | : inodore.                 |
| Seuil olfactif                                         | : Aucune donnée disponible |
| pH                                                     | : non applicable           |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion                                        | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation                                   | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition                                     | : non applicable           |
| Point d'éclair                                         | : > 61 °C non applicable   |
| Température d'auto-inflammation                        | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition                           | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | : Ininflammable.           |
| Pression de vapeur                                     | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative                                       | : 0,8 - 0,9                |
| Solubilité                                             | : Eau: complète            |
| Log Pow                                                | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique                                 | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique                                   | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives                                  | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes                                 | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité                                  | : Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### 10.5. Matières incompatibles

substances oxydantes. Agents réducteurs. Peut être corrosif pour les métaux.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| Toxicité aiguë (orale)      | : Non classé |
| Toxicité aiguë (cutanée)    | : Non classé |
| Toxicité aiguë (inhalation) | : Non classé |

#### ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE (10043-52-4)

|                    |               |
|--------------------|---------------|
| DL50 orale rat     | 2301 mg/kg    |
| DL50 cutanée lapin | >= 5000 mg/kg |

|                                              |                                                                  |
|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée         | : Non classé<br>pH: non applicable                               |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux.<br>pH: non applicable |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée      | : Non classé                                                     |
| Mutagénicité sur les cellules germinales     | : Non classé                                                     |
| Cancérogénicité                              | : Non classé                                                     |

# ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

#### ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE (10043-52-4)

|                 |                                                |
|-----------------|------------------------------------------------|
| CL50 poisson 1  | 9500 - 11300 mg/l <i>leporomis macrochirus</i> |
| CL50 poissons 2 | 4630 mg/l <i>pimephales promera</i>            |
| CE50 Daphnie 1  | 2400 mg/l <i>daphnia magna</i>                 |
| CE50 Daphnie 2  | 1830 mg/l <i>ceriodaphnia sp.</i>              |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires : La saumure résultant de l'utilisation peut être éliminée avec les eaux usées. L'absorbeur en plastique est réutilisable ou éliminé avec les déchets recyclables. Le voile de la recharge peut être éliminé avec les ordures ménagères.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non réglementé  
N° ONU (IMDG) : Non réglementé  
N° ONU (IATA) : Non réglementé  
N° ONU (ADN) : Non réglementé  
N° ONU (RID) : Non réglementé

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non réglementé  
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non réglementé  
Désignation officielle de transport (IATA) : Non réglementé  
Désignation officielle de transport (ADN) : Non réglementé  
Désignation officielle de transport (RID) : Non réglementé

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non réglementé

##### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non réglementé

# ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non réglementé

### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non réglementé

### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non réglementé

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non réglementé  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non réglementé  
Groupe d'emballage (IATA) : Non réglementé  
Groupe d'emballage (ADN) : Non réglementé  
Groupe d'emballage (RID) : Non réglementé

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### - Transport par voie terrestre

Non réglementé

##### - Transport maritime

Non réglementé

##### - Transport aérien

Non réglementé

##### - Transport par voie fluviale

Non réglementé

##### - Transport ferroviaire

Non réglementé

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE n'est pas sur la liste Candidate REACH

ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

| Rubrique | Élément modifié  | Modification | Remarques                                          |
|----------|------------------|--------------|----------------------------------------------------|
|          | Numéro d'urgence | Ajouté       | Antigif centrum / Centre Antipoison +32 70 245 245 |

Texte intégral des phrases H et EUH:

# ABSORBEUR NOVODIS LARGE + 1 RECH 1KG NEUTRE

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 453/2010

|              |                                                           |
|--------------|-----------------------------------------------------------|
| Eye Irrit. 2 | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 |
| H319         | Provoque une sévère irritation des yeux.                  |

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*